

Maroc : pour la reconnaissance du doctorat français

→ par Saad Choukri
Ecole Mohammadia
d'ingénieurs (Rabat)

Une discrimination de longue date visant les universitaires marocains titulaires du doctorat français donne lieu à une protestation prenant la forme d'une grève de la faim.

La réforme en France de 1984, concernant le régime des doctorats et diplômes de troisième cycle, a consisté en l'adoption du doctorat unique, par volonté de s'aligner avec le système européen pour, entre autres, plus de mobilité des chercheurs et une homogénéisation des études doctorales.

Les premiers Marocains, titulaires du doctorat nouveau régime et ayant atterri entre 1986 et 1997, ont été recrutés dans l'enseignement supérieur, provisoirement, en tant que maîtres assistants, sur une simple circulaire ministérielle, sans équivalence à leur diplômes. En 1997 nous avons eu une bonification de 6 années d'ancienneté, et le titre de « professeur-assistant » ! Par contre, les Phd's des USA, Canada, Belgique, Bulgarie Hongrie, etc.⁽¹⁾, avaient une équivalence à la thèse d'état marocaine qui leur donnait l'accès automatique au grade de professeur de l'enseignement supérieur, après quatre années d'ancienneté dans le

grade de maître de conférence. À cette même époque le doctorat français était partout dans le monde équivalent aux Phd's, sauf au Maroc...

Depuis 20 ans, nous n'avons cessé de protester par les différents moyens pour que justice soit rendue. Pour nous faire entendre, nous en sommes arrivés à cette grève de la faim qui est en train de dépasser les 79 jours (au 18/01/07). On se demande si les gens savent compter. ●

(1) <http://doctorat-francais.iffrance.com/index.htm>



© DR